



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

AVIS DE VACANCE DE POSTE (CADRE ORGANIQUE): AGPM-613-10-PRJ

Date de publication:

Date limite de dépôt des candidatures: 4 février 2011

TITRE FONCTIONNEL:	Chargé(e) de programme acridien	CLASSE:	P-3
UNITE ADMINISTRATIVE	Division de la production végétale et de la protection des plantes (AGPM) Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs (AG)	LIEU D'AFFECTATION:	Rome, Italie
		DUREE**:	2 ans*
		CODE/ N° DU POSTE:	
		CODE CCOG:	1H02

Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité générale du Fonctionnaire principal en charge de la lutte antiacridienne de la Division de la production et de la protection des plantes (AGPM) et sous la supervision du Fonctionnaire acridologue, contribuer à la gestion, la coordination et la mise en œuvre du programme global de lutte à Madagascar et participer activement au développement de la lutte préventive antiacridienne. En particulier, il/elle devra:

- Contribuer à la programmation, la coordination et le suivi des activités, dépenses et ressources disponibles dans le cadre du programme global de lutte à Madagascar, en veillant notamment à la bonne circulation de l'information entre les différentes parties;
- Participer à la formulation de projets d'urgence complémentaires et à la recherche de financements dans le cadre de ce programme global de lutte;
- Contribuer à la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés sur la stratégie durable de lutte préventive, préparer des projets de développement visant à sa promotion et participer à la recherche de financements y relatifs;
- Réaliser une étude sur le contexte, notamment institutionnel, technique et logistique, de la gestion antiacridienne à Madagascar;
- Contribuer à l'amélioration du dispositif d'alerte précoce et de réaction rapide, en particulier coordonner et participer à l'élaboration d'un plan de gestion des risques acridiens relatif au Criquet migrateur malgache et au Criquet nomade, dans le cadre d'une stratégie durable de lutte préventive et en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés;
- Participer au renforcement des capacités humaines par la mise en place des formations prévues dans le cadre du projet et concernant la collecte et la gestion de l'information acridienne, la lutte terrestre et la protection de la santé humaine et de l'environnement;
- Participer au développement d'une coopération effective entre l'ensemble des parties prenantes avec, en premier lieu, la mise en place d'un échange standardisé et régulier de l'information acridienne et anti-acridienne;
- Préparer ou contribuer à la préparation des rapports techniques et financiers sur l'état d'avancement des projets de développement et d'urgence;
- S'acquitter d'autres tâches connexes selon les besoins.

*LA NOMINATION/PROMOTION À CE POSTE EST TEMPORAIRE, LIMITÉE À LA DURÉE DE L'AFFECTATION

CONDITIONS MINIMALES À REMPLIR

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- Diplôme universitaire en administration internationale, sécurité alimentaire ou protection des plantes ou autres disciplines apparentées
- Cinq ans d'expérience pertinente dans le domaine de la gestion antiacridienne et de la formulation, mise en œuvre et suivi de projets/programmes antiacridiens, d'urgence et de développement (lutte préventive);
- Connaissance courante du français et de l'anglais

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidats seront sélectionnés en fonction des critères suivants:

- Étendue de l'expérience dans le domaine de la gestion antiacridienne et de la formulation, mise en œuvre et suivi de projets/programmes antiacridiens tant en situation d'urgence que dans le cadre d'une stratégie durable de lutte préventive
- Compréhension de la stratégie durable de lutte préventive, y compris du Programme EMPRES de la FAO, et étendue de l'expérience dans la promotion d'une telle lutte
- Connaissance des principales caractéristiques concernant la gestion antiacridienne à Madagascar et dans d'autres pays affectés par les acridiens
- Aptitude démontrée à la collecte et à l'analyse d'informations institutionnelles, techniques et logistiques et à la formulation de propositions/recommandations
- Aptitude à planifier, coordonner et suivre des activités, préparer des budgets et suivre les dépenses, conformément aux règles et procédures de la FAO
- Étendue de l'expérience en mobilisation de ressources
- Étendue de l'expérience dans l'organisation et la coordination de réunions et d'ateliers techniques
- Aptitude à travailler de façon autonome tout comme au sein d'équipes multidisciplinaires et multiculturelles et à communiquer avec un grand nombre de parties prenantes

Prrière de noter que les candidats doivent posséder une bonne connaissance de l'informatique et des logiciels de traitement de textes et doivent pouvoir travailler avec des personnes de nationalités et de cultures différentes.

* Dans le cas des candidats employés par la FAO, la durée de l'engagement sera déterminée en fonction des règles en vigueur sur la prolongation des engagements.

RÉMUNÉRATION

L'Organisation offre une rémunération (traitement et indemnités) compétitive. Pour tout renseignement sur les traitements, indemnités et autres prestations relevant du régime commun des Nations Unies, voir: <http://icsc.un.org/>

AVANT DE PRÉSENTER UNE CANDIDATURE, prière de lire attentivement les Conseils aux candidats et de les respecter scrupuleusement

Envoi des candidatures:

V.A AGPM-613-10-PRJ

C. Pantenius, AGPM

FAO Viale delle Terme di Caracalla 00153 Rome ITALY

Numéro de télécopie +39 06 57053224

Courrier électronique: VA-613-10-PRJ-AGP@fao.org

Prière de noter que les membres du personnel de la FAO sont des fonctionnaires internationaux placés sous l'autorité du Directeur général et qu'ils peuvent être affectés à toute activité ou tout service de l'Organisation.

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR